LA GAZETTE D'ACHENHEIM



Coupe du Monde des Sports – 19 septembre 2026

LE MOT DU MAIRE

Chères Achenheimoises,
chers Achenheimois,

J'espère que l'été vous aura permis de profiter de moments de pause et de convivialité. Alors que la rentrée est déjà derrière nous, la vie de notre commune a naturellement repris son rythme. Les écoles ont rouvert leurs portes, les associations ont retrouvé leurs activités et chacun a repris ses habitudes.

Un été marqué par de fortes chaleurs et une sécheresse inédites…

Les périodes de canicule ont débuté dès le mois de mai : elles ont été particulièrement nombreuses et intenses, sollicitant les organismes, perturbant les activités, provoquant quelques fois des malaises. La Commune et les associations ont été contraintes de reporter ou annuler certaines manifestations. Cette situation, qui résulte directement du dérèglement climatique, constitue désormais une nouvelle réalité à laquelle nous devons nous adapter. Elle nous invite à repenser certains de nos investissements communaux, qu'il s'agisse de la végétalisation des espaces publics, de la gestion de l'eau ou encore de l'adaptation de nos bâtiments.

… mais un été animé malgré tout

Au-delà des animations récurrentes, nous avons pu profiter une nouvelle fois d'une séance de cinéma de plein air, d'une grande fête au cœur de l'été portée par les Jeunes Agriculteurs et plus récemment de la Coupe du Monde des Sports organisée par notre Conseil Municipal des Enfants ; autant de moments qui conjuguent la convivialité et la citoyenneté.

… et les moustiques

J'ai bien entendu également les préoccupations – parfois les exaspérations – exprimées par de nombreux habitants concernant la présence importante de moustiques particulièrement cette année. Cette nuisance affecte notre quotidien et notre bien-être légitime. La Commune devra s'adapter à cette nouvelle situation. Nous le ferons de façon pragmatique en associant les Achenheimois.

Investir aujourd'hui, c'est **anticiper** les besoins de demain et faire en sorte que notre commune reste **agréable à vivre** pour toutes et tous.

Vous trouverez également dans cette gazette un questionnaire sollicitant les besoins des jeunes parents ; un appel à nos jeunes ados est également lancé pour former un conseil des jeunes : ces deux initiatives témoignent de notre volonté, encore plus forte, de solliciter les habitants pour cerner, le plus finement possible, les besoins.

Toutes ces intentions contribuent à faire d'Achenheim un village où il fait bon vivre : **notre bien commun.**

Votre Maire, Valentin RABOT

RETOUR SUR L'ÉTÉ 2026

FESTIVITÉS DU 13 JUILLET





Faire coexister la convivialité de la fête et la solennité des commémorations officielles.

Faire Nation : voilà notre manière à nous, au niveau local et au quotidien, d'y contribuer en renforçant le *Vivre ensemble*.

Merci à l'EBA pour l'organisation toujours au top, à l'Harmonie d'Achenheim pour le défilé et aux élus pour les lampions. Et merci au public nombreux, tout particulièrement les enfants !

CINÉ DE PLEIN AIR



Le Ciné de plein air est venu poser sa toile le 25 juillet 2026 et c'est la projection de *«The Greatest Showman»,* avec le 3e Souffle aux manettes, que le public a pu découvrir ou avoir le plaisir de revoir cette comédie musicale haute en couleurs. Ce n'est pas moins de 300 personnes qui se sont réunies à la nuit tombée pour assister à cette séance de cinéma.

En attendant la projection, les badauds ont pu profiter d'un moment convivial grâce aux associations Far et les Copains d'abord. PiLou et Alban de La Madia se sont fait dévaliser ; leurs pizzas ayant eu un franc succès. Les petits et grands enfants ont pu également profiter des jeux en bois mis à disposition par la Mairie. Saluons aussi la présence de Miguelato qui nous a régalés de ses glaces jusqu'au bout de la nuit !

Un rendez-vous comme on les aime, qui anime une Commune dans la bonne humeur, un moment suspendu aux étoiles !





UNE RENTRÉE DES CLASSES SOUS LE SOLEIL



Mardi 1er septembre, c'est avec le sourire et sous un soleil radieux que les élèves de notre commune ont retrouvé le chemin des écoles maternelle et élémentaire.

Les équipes enseignantes étaient fin prêtes à accueillir les enfants pour cette nouvelle année scolaire après une pré-rentrée studieuse qui a démarré le vendredi 28 août.

À cette occasion, Le Maire Valentin RABOT, l'adjointe aux affaires scolaires Virginie SANCHEZ et la Directrice générale des services Léonie FRITSCH, sont venus partager ce moment avec les familles devant les écoles puis dans les classes afin de s'imprégner de l'ambiance de cette première journée. L'occasion d'échanger quelques mots, de partager les moments de retrouvailles, les premiers sourires de la rentrée et de souhaiter à chacun une année sereine, riche en découvertes, en apprentissages et en beaux moments partagés.

Et parce qu'une rentrée réussie ne serait pas possible sans toutes celles et ceux qui œuvrent souvent dans l'ombre, nous adressons des remerciements particuliers aux ATSEM, AESH, agents d'entretien, agents techniques, personnel de la mairie et adjoints concernés dont le travail est essentiel et participe pleinement à la vie et au fonctionnement de nos écoles.

Toute l'équipe de l'accueil périscolaire a également fait sa rentrée et les animateurs étaient au rendez-vous pour ce premier déjeuner de l'année scolaire. Au menu : lasagnes / salade verte et liégeois au chocolat. Virginie SANCHEZ et Léonie FRITSCH sont allées à leur rencontre au cours de la première semaine sur un temps du déjeuner.

40 enfants de maternelle et 80 de l'école élémentaire inscrits à midi. 30 de la maternelle et 70 de l'élémentaire après les cours en fin de journée. C'est parti pour une année riche en évènements, en projets et en activités toujours très appréciées par les enfants et leurs familles grâce au dynamisme, à l'énergie positive et à l'engagement d'une équipe enthousiaste et créative. Nous avons hâte de découvrir le programme de l'année !

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE MATERNELLE



Stéphanie WILM succède à Marie SCHOENHENTZ sur le poste de direction de l'école maternelle.

« Je suis la nouvelle Directrice de l'école maternelle pour cette année scolaire 2026-2027. Les écoles d'ACHENHEIM ne me sont pas inconnues puisque j'ai déjà eu la chance de travailler en maternelle il y a 3 ans, ainsi qu'à l'école élémentaire il y a quelques années.

Je suis ravie de retrouver aujourd'hui cette école, de revoir plusieurs visages familiers et de débuter cette nouvelle aventure à vos côtés.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée ainsi qu'une très belle année scolaire !

Stéphanie WILM. »

JOBS D'ÉTÉ : UN PARI GAGNANT / GAGNANT

Le dispositif « Jobs d'été » est désormais pérenne. Le principe est simple : 12 jeunes de 16 à 18 ans, une parité filles garçons, deux semaines de travail, un salaire... le tout forme une belle initiative et une belle expérience pour nos jeunes.

Cette année encore, les jeunes ont été curieux, volontaires, intéressés et intéressants. Ils sont principalement intervenus pour des travaux techniques, d'entretien, dans les écoles. Bien sûr, il fallait se lever tôt mais cela ne les a pas empêchés d'être aux ateliers communaux à 7h !

Ils sont unanimement satisfaits de cette expérience et la commune l'est tout autant. Bravo les jeunes ! Pari gagnant / gagnant.

JEUNESSE & PARTICIPATION CITOYENNE

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FAIT PEAU NEUVE POUR LA RENTRÉE !



Durant l'été, l'équipe technique, accompagnée des adolescents engagés dans le dispositif « jobs d'été », a réalisé plusieurs travaux d'aménagement et d'entretien.

Dans la cour, de nouveaux équipements ont été installés afin d'améliorer le confort et les possibilités de jeux extérieurs des élèves : un rack à trottinettes, des arceaux à vélos supplémentaires, deux bancs ainsi que des marquages peints au sol dédiés aux jeux de cour. Un espace ludique, coloré et convivial pour le bonheur de tous !



Cette période estivale a également permis la réalisation d'un grand nettoyage et d'un entretien approfondi des locaux afin que les élèves et l'équipe éducative puissent retrouver une école propre et agréable pour cette nouvelle rentrée. Un grand merci aux professionnels de l'équipe technique et aux jeunes pour leur implication et leur contribution à l'amélioration du cadre de vie scolaire !

MOMENTS FESTIFS AU PÉRISCOLAIRE AVANT LES VACANCES D'ÉTÉ

« Vers l'infini et au-delà ! »



Il y avait comme un air de cinéma et d'aventure le 20 juin à HANGENBIETEN à l'occasion de l'évènement organisé sur le thème de « TOY STORY » par les équipes des périscolaires des 5 communes du SIVU Les Châteaux.

Les 7 équipes d'animation se sont pleinement mobilisées afin de proposer aux enfants et à leurs familles une journée mémorable placée sous le signe du jeu, du partage et de la bonne humeur pour une immersion haute en couleurs et pleine de surprises. Dès leur arrivée, adultes et enfants ont découvert un décor grandeur nature et des animateurs métamorphosés en personnages de cet univers connu de tous.

La température caniculaire n'a pas freiné les familles venues nombreuses participer à cette belle journée festive et les plus gourmands ont pu profiter de la présence de « food-trucks ». Bravo à toutes les équipes pour leur énergie et leur imagination débordante !

« Le périscolaire fait son show… sur un air de guinguette »



La fête de fin d'année des périscolaires maternelle et primaire a eu lieu le 2 juillet en fin de journée et les enfants ont fait la démonstration de tout leur talent.

Après une année rythmée par de nombreux projets éducatifs, il était temps de partager avec les familles le fruit de leur travail. Sur scène, les enfants ont offert un spectacle haut en couleurs mêlant chants, danses et théâtre. Chacun a participé à sa manière et a pu être fier de monter sur scène. Des sourires et surtout beaucoup d'applaudissements ont accompagné leurs prestations.

La créativité était également à l'honneur à travers les expositions installées pour l'occasion. Un groupe de musique est venu rythmer la soirée et accompagner l'apéritif participatif composé par chacun. Petits et grands ont pris beaucoup de plaisir sur la piste de danse au son de mélodies connues et lors du défi « blind test » entre plusieurs équipes.

Bien plus qu'une soirée de restitution, ce rendez-vous était surtout un joli moment de partage et de fierté collective. Une belle manière de refermer le chapitre d'une année riche en projets et de partir en vacances avec des souvenirs plein la tête ! Un grand merci aux animateurs pour leur enthousiasme et leur investissement tout au long de l'année !

DES NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La Coupe du Monde des sports du CME, le samedi 19 septembre : une initiative tournée vers le sport



Comme il y a deux ans, lors des JO de Paris, avec l'organisation des Jeux Sportifs, l'actuel conseil municipal des enfants (CME) a souhaité organiser un évènement sportif, à l'attention des enfants et adolescents de la commune, cette fois-ci sur le thème de la Coupe du Monde, avec leur matinée sportive, intitulée « la Coupe du Monde des Sports ». Initialement prévue le samedi 27 juin, elle a dû être reportée du fait de la canicule et a finalement eu lieu le samedi 19 septembre, à la zone sportive.

Durant toute la matinée, plusieurs dizaines d'enfants du village ont pu profiter des nombreuses activités et des ateliers proposés, souvent sous forme d'initiation : cross, basket, handball, foot, badminton, volley, gym et danse, capoeira et karaté. Un coin lecture, organisé par la bibliothèque de la commune, a complété cette belle matinée, qui s'est terminée par un temps de convivialité sous un soleil agréable, qui a rassemblé organisateurs et participants.

Mme la Députée Françoise Buffet était présente pour donner le top départ du cross des plus grands, et pour remettre les prix aux vainqueurs du cross. Un grand merci aux bénévoles et aux associations qui ont permis la réussite de cette matinée sportive et conviviale !

Les élu.e.s du CME finissent ainsi en beauté leur mandature, entamée en novembre 2024, avec cet évènement réussi, dont ils ont été à l'initiative et au cours duquel ils ont pu montrer tout leur engagement citoyen. Un grand merci à elles et à eux pour leur investissement sans faille durant ces deux ans.

Le CME renouvelle ses élus

Une nouvelle mandature (la 3e) va à présent s'ouvrir, avec une élection des nouveaux élu.e.s du CME prévue à l'école élémentaire à la mi-novembre. Le projet sera présenté aux classes de CE2, CM1 et CM2 en octobre, pour initier le processus électoral qui désignera les nouveaux élu.e.s.

UNE NOUVELLE INSTANCE POUR LES 11-18 ANS
Appel à candidatures pour le Comité jeunesse

Indépendamment du Conseil municipal des enfants, la commune souhaite également donner la parole aux 11-18 ans en créant un Comité jeunesse.

Tu as entre 11 et 18 ans ? Achenheim veut développer ce qu'elle propose aux jeunes : des lieux, des activités, de l'animation. Le problème, quand on construit un projet pour les jeunes sans les jeunes, c'est qu'on risque de taper à côté. Donc on a besoin de toi !

C'est quoi, ce comité ? Un groupe de jeunes du village, dans lequel on parle de ce qui manque à Achenheim, de ce dont vous auriez envie, de ce qui vous ferait rester ici plutôt qu'ailleurs. Pas besoin d'être délégué de classe, ni d'avoir déjà fait ça. Il faut juste **aimer proposer des idées et des projets, vouloir participer à la vie de la commune et faire entendre la voix des jeunes.**

Qui peut se lancer ? Tous les jeunes de 11 à 18 ans habitant Achenheim, scolarisés dans la commune ou ailleurs.

Comment candidater ?

Un mail à **accueil.mairie@achenheim.fr** ou via le formulaire accessible par le QR Code ci-dessous **avant le 31 octobre**, avec :

- nom, prénom, date de naissance
- adresse
- coordonnées (tél, mail...)
- contact téléphonique ou mail d'un parent
- établissement scolaire fréquenté
- quelques phrases sur ce qui te motive (deux ou trois lignes suffisent).

Pour toute information, tu peux contacter **Geoffroy STEEGMANN**, adjoint en charge de la jeunesse (**06 07 77 68 32** ou **g.steegmann@achenheim.fr**).

COMITÉ CITOYEN - APPEL À CANDIDATURES

Le conseil municipal, en sa séance du 29 juin 2026, a décidé de reconduire, pour la présente mandature, un comité citoyen, dispositif créé en 2020. À cette occasion, une nouvelle charte du comité citoyen a été adoptée à l'unanimité. La voici :

La charte du Comité Citoyen d'Achenheim

Écoute, consultation et participation des citoyens aux actions communales de notre village sont des volontés fortes exprimées par notre Maire et les élu.e.s. Outil privilégié de participation citoyenne et d'expression des habitants, le comité créé aura vocation à encourager l'exercice d'une citoyenneté active et permettra de favoriser le « mieux vivre ensemble ». Sa constitution et son fonctionnement ont été élaborés et validés par les élu.e.s.

Ses fondements

Instance consultative d'action citoyenne, il s'implique, à la demande des élu.e.s, sur des questions d'intérêt général.

Ce comité peut également être force de proposition pour mettre en œuvre des initiatives citoyennes sous diverses formes.

L'intérêt du comité citoyen

- Pour les habitants : être acteurs de la vie du village et force de proposition pour la commune.
- Pour les élu.e.s : pouvoir compter sur l'aide ponctuelle de citoyens motivés par l'action au service de la collectivité ; pouvoir consulter les habitants sur des projets municipaux, sur la gestion communale et accompagner des projets initiés par les citoyens.

Sa représentativité communale

- Le comité est composé au maximum de vingt membres volontaires. Si le nombre de candidatures est supérieur à vingt, il est possible de procéder à un tirage au sort pour aboutir à sa constitution.
- Dans la mesure du possible, tous les quartiers de la commune sont représentés.
- La parité homme/femme est fortement souhaitée, ainsi que la bonne représentation des différentes tranches d'âge de la population.
- Les élu.e.s du Conseil municipal ne peuvent pas être membres du comité.

Son organisation

- Il sera mis en place pour toute la durée du mandat de l'actuelle municipalité. Il sera possible de faire entrer de nouveaux membres pendant le mandat (par exemple en remplacement d'un membre qui ne peut plus siéger) ceci en maintenant le nombre total de vingt personnes.
- Le comité citoyen pourra désigner un ou des référents qui feront le lien avec le Maire.
- Le comité se réunira au minimum deux fois par an à la mairie ou autre lieu si nécessaire. Les invitations aux réunions seront adressées aux membres par le Maire.
- Le Maire animera les réunions. Il pourra désigner un ou des élu.e.s pour répondre aux questions du comité.
- Les thématiques abordées en réunion concerneront des projets ponctuels d'action citoyenne fixés par le Conseil municipal chaque année. Le comité pourra aussi proposer et mettre en œuvre des initiatives citoyennes en accord avec le Maire.

Les engagements de la municipalité

- Informer le comité des projets municipaux nécessitant leur aide et solliciter un engagement et un avis.
- Enregistrer les demandes du comité, le planning des réunions, les ordres du jour, les comptes rendus et les porter à la connaissance des élu.e.s.
- Mettre au service du comité les moyens logistiques nécessaires à son bon fonctionnement, à sa communication et à la réalisation d'initiatives citoyennes validées par le Conseil municipal.

Les engagements du comité citoyen

- S'engager régulièrement dans l'action ponctuelle, au service de la collectivité, et participer aux manifestations communales.
- Favoriser la participation et l'expression des habitants.
- Proposer des initiatives citoyennes.
- Participer à l'esprit de concertation et de consultation souhaité par le Maire et la population.

APPEL À CANDIDATURES

Si vous êtes intéressé(e) pour participer au comité citoyen de notre commune, nous vous remercions de nous faire part de votre candidature **pour le 31 octobre au plus tard**, de préférence par mail, à l'adresse : accueil.mairie@achenheim.fr, ou par courrier adressé à la Mairie (Mairie d'Achenheim - 7 rue des tilleuls - 67204 Achenheim) **en nous précisant votre nom, prénom, date de naissance, adresse et en indiquant en quelques mots vos motivations**. Merci pour votre engagement !

SENIORS & SOLIDARITÉ

UNE BELLE ESCAPADE POUR NOS AÎNÉS



Le 24 septembre, le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, organisait sa traditionnelle sortie d'automne proposée à tous les Achenheimois de plus de 60 ans. 135 participants, heureux de se retrouver, ont ainsi pris place à bord des bus à la découverte de l'Alsace du Nord.

Trois destinations étaient au programme :

- **Hunspach**, charmant village alsacien élu *« Village préféré des Français »* en 2020. Les participants ont visité le village au fil de ses rues ainsi que la boutique *« Kelsch'idée »* en écoutant leurs hôtes conter avec passion les anecdotes et traditions alsaciennes locales.
- **Wissembourg**, avec une visite commentée en petit train touristique pour découvrir la vieille ville et traverser le vignoble jusqu'au village allemand voisin. Un temps libre a ensuite permis de visiter sa remarquable abbatiale.
- **Kakteenland**, surprenant magasin de cactus situé à Steinfeld en Allemagne, où l'on peut admirer une grande variété de cactus, souvent très originaux, et où beaucoup ont profité de l'occasion pour repartir avec un petit souvenir.

Sans oublier une **pause gourmande près de Cleebourg**, pour un déjeuner qui a été apprécié de tous dans une belle ambiance.

Une journée bien remplie, chaleureuse et conviviale, où chacun a pu profiter du plaisir de se retrouver et de partager de bons moments. Et un choix de destination qui a particulièrement séduit les excursionnistes qui remercient la mairie et le CCAS pour cette sympathique sortie.

LE CCAS PROPOSE DES ATELIERS POUR PRÉSERVER SA MOBILITÉ

La mobilité est un facteur essentiel pour conserver son autonomie et maintenir une vie sociale active. C'est pourquoi le CCAS d'Achenheim organisera les 2 et 3 novembre 2026 un cycle de trois ateliers destinés aux seniors de la commune. Animées par des professionnels spécialisés, ces rencontres permettront aux participants d'actualiser leurs connaissances du Code de la route, de mieux comprendre l'impact du vieillissement sur les capacités mobilisées lors des déplacements et de découvrir des solutions pour rester mobile le plus longtemps possible.

Le programme se déroulera en trois demi-journées :

- Lundi 2 novembre de 14h à 17h : Réactualisation du Code de la route
- Mardi 3 novembre de 9h à 12h : Les 5 sens en circulation
- Mardi 3 novembre de 14h à 17h : 100 % mobile à la retraite

Au travers d'exercices, d'échanges et de mises en situation, les participants pourront revoir les règles de circulation, mieux appréhender les évolutions de la signalisation routière et identifier les comportements à risque. Ces ateliers ont pour objectif d'aider chacun à préserver sa mobilité en toute sécurité, qu'il s'agisse de continuer à conduire ou de découvrir d'autres modes de déplacement.

La participation est gratuite mais **limitée à 20 personnes** afin de favoriser les échanges et la qualité de l'accompagnement. La participation au cycle implique la présence aux trois ateliers. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie **avant le 16 octobre 2026.** Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Si le nombre de demandes excède les places disponibles, un tirage au sort sera effectué.

mobilité club france

- **3 ateliers**
- **20 participants maximum**
- **Gratuit**
- **Inscription avant le 16 octobre**
- **Participation obligatoire aux 3 demi-journées**

SERVICES À LA POPULATION

UN NOUVEAU SERVICE POUR VOS CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS - MODE D'EMPLOI



La commune propose désormais un nouveau service de recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, vous permettant d'effectuer ces démarches au plus près de chez vous.

Pour déposer votre demande, vous devez prendre rendez-vous :
- directement en ligne **sur le site officiel de l'ANTS** : rendezvouspasseport.ants.gouv.fr ;
- par téléphone à la mairie au **03 88 96 00 72** ;
- ou par mail à accueil.mairie@achenheim.fr.

Avant votre rendez-vous, il est obligatoire de réaliser une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS : passeport.ants.gouv.fr. Le jour du rendez-vous, pensez à vous munir de votre pré-demande (imprimée ou de son numéro) ainsi que de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires. La liste des documents à fournir vous sera indiquée lors de la réalisation de votre pré-demande.

LA CABANE À LIVRES : LIRE ET PARTAGER

Voilà bientôt un an que notre cabane à livres est installée près du cimetière, à l'arrière de la maison alsacienne. Elle a très vite suscité l'intérêt des lecteurs et affiche une belle fréquentation permettant ainsi une rotation régulière du stock de livres.



Comment ça fonctionne ?

- L'accès est gratuit et ouvert à tous
- Tous les livres sont les bienvenus (romans, BD, documentaires...), pourvu qu'ils soient en bon état pour être lus et qu'ils puissent être mis entre toutes les mains, adultes comme enfants.
- Vous pouvez prendre un ou plusieurs livres. Chaque livre peut être gardé, offert, remis dans une cabane à livres, à Achenheim ou ailleurs.

Ainsi cet été la cabane proposait près de 300 livres et revues, parmi lesquels :

- 140 romans/fictions,
- 39 ouvrages jeunesse,
- 31 ouvrages en langue étrangère,
- 23 livres historiques ou témoignages,
- 19 livres abordant des sujets pratiques,
- des revues sur des sujets divers.

Bref, il y en a pour tous les goûts ! Alors n'hésitez pas à participer à ce bel élan de partage !

APPEL À LIVRES POUR LES 0 À 10 ANS

Nos tout jeunes aussi apprécient la cabane mais y trouvent trop peu de livres à leur portée. Si vous en possédez, n'hésitez pas à les déposer pour faire leur bonheur.



L'AVIEZ-VOUS VUE ?

Une fontaine à eau a fait son apparition à Achenheim cet été ! Installée près de la salle polyvalente, elle a permis à chacun de se désaltérer ou de remplir sa gourde lors de ses déplacements dans la commune. Particulièrement appréciable pendant les périodes de forte chaleur, ce point d'eau a offert aux promeneurs, cyclistes, sportifs et habitants un accès simple et gratuit à l'eau potable. Un petit équipement bien utile, qui sera retiré pour l'hiver avant de retrouver sa place dès le retour des beaux jours l'année prochaine !

CADRE DE VIE - CIVISME

LES BORNES ALIMENTAIRES NE SONT PAS DES DÉPOTOIRS !

Les bornes dédiées à la collecte des déchets alimentaires ont été installées pour faciliter le tri et permettre la valorisation de nos biodéchets. Pourtant, plusieurs dépôts sauvages ont récemment été constatés aux abords de ces équipements.

Ces comportements nuisent au cadre de vie, mobilisent inutilement les services communaux et vont à l'encontre des règles de tri. La municipalité rappelle que **seuls les déchets alimentaires doivent être déposés dans les bornes prévues à cet effet, et jamais au sol.**

Afin de préserver la propreté de l'espace public et le bon fonctionnement du service, la commune étudiera les mesures nécessaires pour faire cesser ces incivilités.





DÉPÔTS SAUVAGES : LA COMMUNE AGIT

Depuis quelques temps, la commune est confrontée à une recrudescence de dépôts sauvages sur différents secteurs du ban communal : gravats et matériaux de chantier, encombrants, déchets ménagers ou encore déchets divers abandonnés le long de certains chemins.

Face à ces incivilités, la commune ne reste pas sans agir. Nos équipes interviennent pour constater les dépôts, identifier lorsque cela est possible leurs auteurs, organiser leur enlèvement et remettre les lieux en état.

Ces interventions mobilisent régulièrement des moyens humains et matériels qui pourraient être consacrés à d'autres missions au service des habitants.

Lorsque les éléments recueillis le permettent, la commune dépose plainte et engage les démarches nécessaires afin que les auteurs puissent être identifiés et sanctionnés.

Nous tenons à préserver la qualité de notre cadre de vie et de nos espaces naturels. Cela passe par une vigilance constante de la commune, mais aussi par le respect de notre territoire par tous ceux qui le fréquentent. Nous demandons donc à chacun de respecter nos chemins, nos espaces naturels et le travail des équipes qui les entretiennent.

La commune poursuivra ses interventions et ses démarches chaque fois que cela sera nécessaire. **Tout dépôt suspect peut être signalé à la mairie.**



FLEX'HOP, UN SERVICE QUI VOUS VEUT DU BIEN

Vous avez peut-être déjà vu passer ce minibus dans notre village, estampillé « Flex'hop » mais à quoi sert-il et à qui est-il destiné ? On vous dit tout !

Flex'hop, c'est quoi ?

Flex'hop est un service de transport mis à la disposition des personnes par la CTS qui fonctionne sur réservation. Il s'agit d'une alternative aux transports en commun. Sa fonction est de pallier aux trajets en bus ou en tram qui ne seraient pas programmés ou qui présentent des durées de trajet plutôt conséquentes. À titre d'exemple, si vous venez d'Achenheim, Holtzheim est desservi en bus en 1 heure de temps, là où Flex'hop vous y conduit en 20 minutes !

En revanche, si le trajet pour atteindre votre destination existe déjà en bus ou en tram de façon directe, Flex'hop ne vous le proposera pas.

Les avantages de ce service:

- Des trajets dans des zones non desservies par le bus ou le tram
- Accessible très simplement
- Disponible tous les jours (sauf 1er mai), de 5h à minuit
- Réservation possible 24h/24h
- Réservation à la dernière minute ou jusqu'à 15 jours en avance
- Un gain de temps.
- Accessible aux personnes à mobilité réduite (il suffit lors de votre premier contact d'appeler la centrale au 03 68 41 90 41 et de préciser qu'il vous faut un véhicule adapté)

Le tarif :

- Le prix d'un ticket de CTS ; si vous avez un abonnement CTS, c'est compris dedans !



Comment réserve-t-on son trajet ?

Rendez-vous sur le site https://flexhop.app.ridewithvia.com/ **ou téléchargez l'application Flex'hop.**

En 3 étapes, et hop c'est réservé !

1. Tout d'abord, on vous demande d'indiquer votre numéro de portable. Une fois validé, vous recevez par SMS sur votre téléphone un code qu'il vous faudra renseigner sur le site de Flex'hop, comme demandé (les instructions sont faciles à suivre).
2. Puis, on introduit la rue où l'on habite et la destination où se rendre. À ce titre, il propose dans la ville desservie les différents points où le Flex'hop peut vous déposer, ce qui permet de cibler au plus près l'endroit où vous voulez vous rendre.
3. Et pour finir, il faut préciser la date et l'heure et en validant votre trajet est réservé.

Vous préférez téléphoner ? Aucun problème ! Appelez le 03 68 41 90 41 (appel gratuit) du lundi au samedi (6h-20h) ou dimanche (9h-20h).

Vous êtes sourds ou malentendants, un interprète vous accompagne dans la démarche. Il vous suffit d'utiliser Acceo en vous rendant sur ce site : https://app.acce-o.fr/client/services-mobistras.

Vous pouvez même réserver votre retour en même temps !

Le p'tit truc en plus !

Vous recevez l'heure exacte de départ par SMS ou notification 1h avant votre départ.

Un empêchement, comment annuler ?

Si vous voulez annuler, rien de plus simple. Comme vous avez créé votre compte sur le site, il suffit de se rendre dans votre espace et d'annuler la course ou de les contacter téléphoniquement ! Le minibus étant diligenté pour vous rendre service, il est important de faire preuve de civisme en annulant la course.

Attention !

- L'heure de départ peut varier de plus ou moins 20 minutes
- Si votre enfant a moins de 10 ans, il lui faut un siège auto adapté car il ne sera pas fourni. Il faudra donc que vous l'ayez avec vous

Maintenant vous savez tout ! Il ne vous reste plus qu'à tester... et hop, le tour est joué !



RAPPEL DES RÈGLES DE STATIONNEMENT

Bien souvent l'on se demande qui a le droit de stationner devant chez soi, combien de temps l'on peut stationner dans la rue ou encore s'il est autorisé de stationner sur le trottoir. Si ces questionnements sont bien légitimes, il convient quelque fois de rappeler la règlementation en la matière pour éclaircir ces incertitudes.

Qui peut stationner devant un immeuble ou une maison ?

La rue : un espace public

Sur la voie publique, qu'il s'agisse de la chaussée, du trottoir ou de l'accotement, cet espace n'appartient pas juridiquement au propriétaire ou à l'occupant du logement.

En effet, il fait partie intégrante de la voie ouverte à la circulation publique.

En pratique, cela veut dire que :

- Toute personne peut se garer sur ces emplacements situés sur la voie publique.
- La personne habitant le logement n'est pas forcément prioritaire devant chez elle au regard de la loi. De même, elle ne peut interdire aux autres usagers de s'y garer.
- **Sur la voie publique, tout le monde peut se garer à condition de respecter le code de la route et les arrêtés municipaux.**

Attention toutefois à ne pas confondre les places de stationnement sur terrain privé ou celles sur la voie publique. En effet, pour le stationnement dans les immeubles où vous disposez d'une place réservée dans le cadre de la copropriété, et les places de stationnement créées sur le terrain des propriétés privées, cela relève d'un espace privé non ouvert au public et la place de stationnement reste privée.

Combien de temps un véhicule peut rester garer au même endroit ?

La règle est claire : le stationnement ininterrompu d'un véhicule en même endroit sur la voie publique ne peut excéder légalement 7 jours consécutifs. Passé ce délai, il s'agit d'un stationnement abusif sanctionné par le code de la route. Ce délai peut cependant être réduit si le maire décide d'abaisser cette durée, s'il le juge nécessaire.

Stationnement sur trottoir = stationnement gênant !

L'occasion de rappeler aussi que le stationnement sur trottoir est strictement interdit par le code de la route. En effet, il gêne le passage ou la circulation des piétons et les met surtout en danger puisque la présence de la voiture sur un trottoir les oblige à se déplacer sur la route. Attention même si vous avez 2 roues sur le trottoir, vous êtes déjà en faute. Le trottoir reste un espace dédié aux piétons ou aux usagers assimilés (enfant de moins de 8 ans à vélo par exemple, personne en fauteuil roulant etc.). La voiture n'y a pas sa place.

PHARMACIE D'ACHENHEIM : UN DÉMARRAGE IMMINENT



Le projet de déménagement de notre pharmacie entre désormais dans une phase opérationnelle. Au-delà des procédures et autorisations administratives préalables touchant les pharmacies, la Commune a signé le permis de construire pour l'implantation dans le nouveau quartier Strasse, rue des Bleuets.

Bien sûr, notre pharmacie quittera la rue Bourgend mais la nouvelle implantation sera plus confortable et conforme aux normes notamment d'accessibilité. Les travaux devraient durer 1 an pour une ouverture effective au 2e semestre 2027.

La Commune est ravie de l'aboutissement de ce projet après des années de formalités et procédures.

FORTES CHALEURS, CANICULE, SÉCHERESSE : BILAN ET PERSPECTIVES

Les épisodes répétés de canicule ont égrené notre fin de printemps et l'été. Nous avons tous subi les effets de ces vagues de chaleur : limitation des activités, fatigue, difficultés de récupération...

La commune a été contrainte d'organiser ses activités selon un mode « dégradé » :

- La fête de la musique et l'animation « sports » du Conseil Municipal des Enfants ont été annulées ;
- Les écoles et le périscolaire ont mutualisé des locaux ; l'école maternelle a dû être fermée deux après-midis ;
- Les services communaux ont fonctionné avec des horaires adaptés.

Au-delà du bilan, il convient aujourd'hui de tirer les leçons et de s'adapter à cette nouvelle donne climatique :

- La Commune a d'ores et déjà acheté 10 rafraîchisseurs mobiles qui pourront équiper des salles en fonction des besoins ;
- Une salle rafraîchie dite de repli devra être opérationnelle en 2027 pour accueillir les personnes les plus fragiles (salle des fêtes, salle du conseil municipal ou autre) ;
- Les locaux plus frais du périscolaire et du relais petite enfance devront être mutualisés ;
- Et pour le long terme, nous devrons repenser nos modes de construction (climatisation, rafraîchissement) et d'aménagement (végétalisation).

Toutes les communes doivent aujourd'hui s'adapter. Nous le ferons de façon pragmatique et concrète pour le court terme, dès 2027, et de façon anticipative pour les projets d'équipements futurs.



TRAVAUX & INONDATIONS

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ

Les inondations et leurs redoutables conséquences ont marqué l'histoire d'Achenheim au cours des dernières décennies. Des dégâts, des traumatismes, une victime décédée… des bouts de vie affectés par le Muehlbach et ses débordements.

Mais de quoi parle-t-on ? Des orages qui font gonfler et déborder le Muehlbach.

Mais où se situe-t-il, on ne le voit même pas ? C'est normal, il coule en sous-sol car il est canalisé dans un tuyau qu'on appelle une buse.

Tous le mandat 2020-2026 a été jalonné de discussions, négociations avec l'Eurométropole qui gère cette compétence. Des études ont été menées depuis 2022 pour traiter la question dans son ensemble, d'Osthoffen à Achenheim.

Et nous y sommes : les travaux ont démarré. Le programme des travaux prévoit :

- Le reméandrage du Muehlbach entre Osthoffen et Breuschwickersheim qui permettra de ralentir l'arrivée massive d'eau à Achenheim
- La création de deux bassins d'écrêtement des eaux qui permet de stocker temporairement les eaux
- Et bien sûr le changement de la buse canalisant le Muehlbach dans Achenheim

Une nouvelle réunion publique s'est tenue à Achenheim le 17 septembre dernier. Concrètement,

Aperçu global du découpage opérationnel

6 phases de travaux

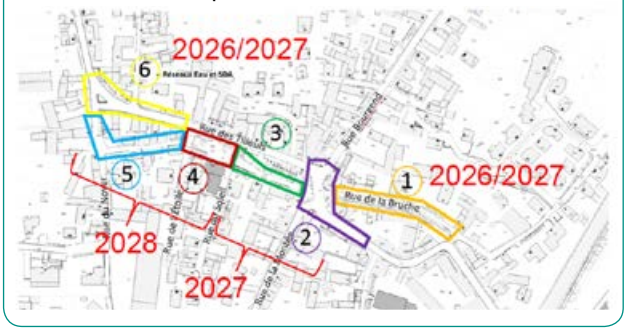

il y aura 6 phases de travaux entre 2026 et 2028. Chacune va générer des contraintes en termes de circulation, des nuisances inhérentes aux travaux (bruit, poussière…) et probablement quelques contrariétés résultant de la phase chantier. La commune remercie particulièrement les riverains pour leur patience et pour leur participation, depuis quelques années, à l'élaboration de ce programme d'envergure. Nous remercions également l'Eurométropole qui porte le projet et qui consacre 10 Millions d'euros à ces travaux.

CLIN D'ŒIL HISTORIQUE - Un Muehlbach pas comme les autres…



Habituellement les *«Muehlbach»* sont des bras de dérivation du Canal de la Bruche, historiquement créés pour alimenter les moulins ou la petite industrie mais aussi pour faire fonctionner le système des écluses. *«Muehlbach»* signifie d'ailleurs *«ruisseau du moulin».*

Sauf que… le *«Muehlbach»* qui traverse notre village est un cas particulier ! Ce petit cours d'eau de 9 km prend sa source du côté de Dahlenheim et dispose ainsi de son propre bassin versant. Il est alimenté par des eaux de ruissellement et se jette dans le canal de la Bruche au niveau d'Achenheim, légèrement en aval du lavoir. Les travaux en vue de couvrir le Muehlbach pour neutraliser les mauvaises odeurs ont été envisagés dès 1953 et finalement réalisés en 1958.

Suite à différents remembrements, le Muehlbach a été aménagé de manière rectiligne dans les années 1950/1960 en amont du ban d'Achenheim. Cette rectification a accentué sa vitesse d'écoulement. Diverses raisons, en particulier le changement climatique, ont augmenté le ruissellement et la fréquence des inondations s'est accélérée à Achenheim : 1983, 2003, 2016, 2018, 2019, 2021. Les travaux sur le Muehlbach sont ainsi attendus depuis 40 ans.

LE COIN NATURE : AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ À ACHENHEIM

«Achenheim peut être fière de sa biodiversité: sa faune et sa flore sont d'une grande richesse!»





En flânant au bord du canal de la Bruche, on s'émerveillera du travail de purification des eaux par les nénuphars : là où ils sont présents, l'eau filtrée par les plantes est plus transparente et concentre la vie : poissons, oiseaux d'eau et insectes, notamment de belles variétés de libellules. Dans les zones boisées, écureuils et chouettes ne manquent pas. Au cœur du village, cigognes et hirondelles s'apprêtent à repartir. Cette vie reste cependant aussi précieuse que fragile. Dans nos jardins, hérissons et oiseaux nécessitent de l'eau tout au long de l'année, en veillant à la changer régulièrement, et à partir de novembre, un nourrissage d'appoint sera bienvenu. Quelques croquettes pour chat aideront les hérissons (surtout pas de lait), tandis que les oiseaux pourront être nourris à l'aide d'un mélange de graines (pas de pain).

LA BIBLIOTHÈQUE, BIEN PLUS QUE DES LIVRES !



N'oubliez pas, depuis le 1er janvier 2026, la bibliothèque municipale d'Achenheim propose une inscription gratuite à toutes et tous, comme dans l'ensemble des 34 bibliothèques et médiathèques du réseau Pass'relle. Adulte ou enfant peuvent emprunter gratuitement jusqu'à 10 livres, 5 magazines et 5 DVD pendant 1 mois.

Le saviez-vous ? Si vous avez une activité salariée ou bénévole à caractère social, culturel et/ou éducatif (assistantes maternelles, enseignantes, éducatrices, etc.), l'abonnement « Collectivité » (à renouveler 1 fois par an) vous permet d'emprunter gratuitement jusqu'à 50 livres ou magazine pour une durée de 2 mois.

Retour sur l'exposition « Invitation au Voyage »

En mai et juin, l'exposition d'illustrations originales prêtées par le Centre de l'illustration des Médiathèques de Strasbourg Eurométropole vous a invité au voyage. Petits et grands ont pu découvrir l'exposition de façon ludique grâce aux activités proposées en autonomie. Lors d'un atelier animé par les bibliothécaires, les enfants ont pu créer leur livre en papier découpé. L'exposition a également accueilli plus de 120 élèves des écoles maternelles et élémentaires. D'ailleurs, un recueil de « cartes postales imaginaires » créées par les élèves à l'occasion de ces accueils de classe est à découvrir à la bibliothèque.



Les prochaines dates à retenir :

- **Samedi 10 octobre : Retour à la case départ** - Initiation au langage de la Bande Dessinée - Tout public dès 12 ans
- **Samedi 7 novembre : Tire-toi une bûche** - Spectacle musical - Tout public, à partir de 5 ans
- **Samedi 5 décembre : Animations au village de Saint-Nicolas** - Public familial
- **RDV mensuel des petits :** (Petites) Graines d'histoires **les mercredis 16 septembre, 14 octobre et 25 novembre**

Besoin de plus d'infos ? Renseignez-vous auprès des bibliothécaires ou sur le site de la bibliothèque : bibliothequeachenheim.opac-x.com

GABY ET MOHAMED, GARDIENS DE L'ÉCLUSE

Depuis trois générations, une même famille veille sur l'écluse du canal de la Bruche, au cœur d'Achenheim. Gabrielle Djimli, dite « Gaby », et son mari Mohamed nous ont ouvert la porte de leur maison éclusière pour raconter une vie peu banale, rythmée par l'eau, le travail et la transmission.

Une maison qui se transmet de mère en fille

C'est en 1957 que Gaby voit le jour dans la maison éclusière, où sa mère et sa grand-mère avant elle occupaient déjà la fonction d'éclusière, depuis 1902. Longtemps locataires de l'État, Gaby et Mohamed en sont devenus propriétaires en 2011. Fait rare parmi les canaux alsaciens : celui de la Bruche n'a jamais été géré par Voies Navigables de France. C'est la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) qui en est propriétaire et assure l'entretien, tandis que la piste cyclable qui le longe est nettoyée et gérée par l'Eurométropole de Strasbourg. La maison elle-même a été bâtie en 1733, un an après les premières maisons éclusières du canal, sur un terrain de 12 ares auquel 12 ares supplémentaires ont depuis été rachetés.



Gaby et Mohamed devant la maison éclusière.

Sur les traces de Vauban

Le canal de la Bruche a été creusé en 1631-1632 sous l'impulsion de Vauban, pour l'approvisionnement des chantiers de fortification de Strasbourg, avant de servir à l'agriculture, aux carrières de Wolxheim et aux tuileries. Long de 20 km et compris entre Soultz-les-Bains et la confluence avec l'Ill, il compte 11 écluses : celle de Gaby et Mohamed est la huitième. La première, où se rejoignent la Bruche et la Mossig, prend forme à Avolsheim, et la dernière se situe au niveau de la Montagne Verte. Les péniches ont emprunté le canal jusqu'en 1954, le trafic commercial s'est ensuite reporté sur la route, avec un aller-retour quotidien que l'éclusière devait accompagner en ouvrant et fermant les vannes. Depuis 2021-2022, une barrière automatique permet de gérer plus finement le niveau d'eau de l'écluse.



La maison éclusière et le canal de la Bruche de 1937.

Une vie de famille et de passions

Mariés depuis 55 ans, Gaby et Mohamed ont eu trois enfants — un fils installé à Nice, une fille à La Rochelle et une seconde fille récemment revenue s'installer à Bergbieten pour se rapprocher d'eux — et comptent aujourd'hui cinq petits-enfants. Tous deux retraités depuis l'âge de 60 ans, ils ont mené des carrières bien remplies : Mohamed comme soudeur chez Bongard, Gaby ayant achevé la sienne comme commerçante. Mohamed continue de tenir un étal au marché, où il vend fruits et légumes du jardin tout au long de l'année. Gaby, elle, partage son temps entre les fleurs du jardin, le tricot et la cuisine ; elle propose souvent ses confitures le long du canal, pour le plus grand bonheur des promeneurs.

Une maison pas tout à fait comme les autres

Vivre au bord du canal a ses charmes… et ses particularités. Leur maison de 110 m^2 au sol est la seule du canal sans accès à l'arrière, ce qui complique parfois la collecte des poubelles, la distribution du courrier ou l'entretien de la piste cyclable, aménagée en 1986. En 1983, la Bruche s'est déversée dans le canal, provoquant des inondations qui ont laissé leur maison sur un îlot entouré d'eau — un événement resté unique en soixante-dix ans. Autre souvenir marquant : une semaine entière sans électricité lors de la tempête de fin décembre 1999, entre Noël et le Nouvel An. Mais jamais Gaby et Mohamed, qui fêtent justement cette année leurs 55 ans de mariage, n'ont songé à quitter les lieux : cette maison, c'est toute leur histoire, et celle de plusieurs générations avant eux, qui s'est écrite au fil de l'eau.

AGENDA



10-11 OCTOBRE : ART'n'heim

18 OCTOBRE : Octobre Rose

31 OCTOBRE : Olympiades des ados

Journée sportive et spirituelle organisée par les paroisses catholiques de Strasbourg Ouest

7 NOVEMBRE :
Soirée Paëlla (EBA) à la salle polyvalente

11 NOVEMBRE : Armistice

29 NOVEMBRE : Repas des aînés

5 DÉCEMBRE : Village du Saint Nicolas

7 DÉCEMBRE : Don du sang

12 DÉCEMBRE : Distribution des colis de Noël aux aînés (CCAS) avec le Père Noël

8 JANVIER 2027 : Vœux du Maire





INFOS UTILES

MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE
7 rue des Tilleuls - 67204 Achenheim
Tél. : 03 88 96 00 72
accueil.mairie@achenheim.fr
www.achenheim.fr

BIBLIOTHEQUE
Mairie d'Achenheim
Tél. : 03 88 96 57 87
bibliotheque@achenheim.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie :
Lundi et mercredi : 8h -12 h et 14h - 17h
Vendredi : 8h - 12h et 15h - 18h
Agence postale :
Lundi, mercredi et vendredi : 8h - 12h

Mercredi : 9h - 12h et 15h30 - 18h
Vendredi : 15h30 - 19h
Samedi : 9h - 12h

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS : 18
POLICE : 17
SAMU : 15

GENDARMERIE DE WOLFISHEIM :
03 88 78 20 19

ISSN 2699-7097

PEFC 10-31-3162

Retrouvez les informations de la commune sur notre page Facebook et sur PanneauPocket

Prochaine édition : décembre 2026